

sieur l'Orateur, attirer l'attention de mon honorable ami, le premier ministre, sur une matière d'une très-grave importance, et qui a profondément agité, il y a quelques semaines, la province à laquelle j'appartiens. Aussi, avant de commencer toute législation en réponse au discours du trône, je crois qu'il n'est que juste et pour lui et pour ceux qui lui donnent leur appui en cette Chambre, qu'on lui fournisse une occasion de nous donner des explications, qu'il sera, j'en suis convaincu, en mesure de nous offrir, et qui seront accueillies avec la plus grande satisfaction par le pays, ou dans tous les cas, par ses amis. Je veux parler du discours malencontreux prononcé par le directeur-général des Postes dans un comté voisin; il n'y a pas longtemps. Ce ministre avait été sans doute envoyé par mon honorable ami le premier ministre, et cela était très-convenable, pour expliquer la politique du gouvernement dans l'élection importante qui avait alors lieu dans le comté d'Argenteuil. Il est très-convenable; M. l'Orateur, qu'un homme public éminent se rende dans un comté, dans une occasion de ce genre, pour expliquer la politique du gouvernement. C'est le système suivi dans ce pays et dans les pays dont le gouvernement est constitutionnel.

Si l'hon. directeur général des Postes a défini ou exposé la politique générale du pays (je n'ai pas eu la bonne fortune de l'entendre), nous ne l'avons jamais su. Mais une partie de son discours a été soigneusement recueillie et transmise à la presse du pays par voie télégraphique; dans ce discours il a fait une attaque très-offensante contre les dignitaires de l'église de la grande majorité des habitants de la province de Québec, qui forme une partie importante de la Confédération. Il a fait un appel dans ce discours aux protestants du Bas-Canada, non en leur qualité d'hommes politiques ni sur des questions politiques; ni en faveur de la politique du gouvernement dont il forme partie, mais comme protestants, dans un but sur lequel il serait inutile d'insister. Il a terminé ce discours, M. l'Orateur, en déclarant que telles étaient ses opinions, qu'il était heureux de voir que c'étaient aussi les opinions de son parti, et que, s'il n'était pas soutenu dans l'expression de ces opi-

nions, il remettrait son portefeuille.

Or, M. l'Orateur, tout ce discours tire son importance du fait que l'hon. monsieur est membre de l'administration. S'il eût été prononcé par un simple membre de n'importe quel parti politique, certainement je n'aurais jamais, pour ma part, attiré l'attention de la Chambre sur ce discours. Les paroles du préopinant, comme je l'ai dit, empruntent leur importance du fait seul qu'il est membre de l'administration.

Deux questions s'élèvent, et je désire les poser nettement à mon honorable ami, persuadé qu'il y répondra non moins catégoriquement. D'abord, si le directeur-général des Postes, en partant d'Ottawa, avait l'intention, ou s'il avait reçu des instructions de suivre la ligne de conduite sur laquelle j'ai attiré l'attention de la Chambre? Secondement, si le premier ministre ne donna pas d'instructions au directeur-général des Postes, ainsi que je le crois, approuve-t-il maintenant la substance de ces déclarations, ou croit-il que l'hon. directeur-général des Postes a fait preuve de tact, de jugement et des qualités d'homme d'état, en prononçant ce discours? Telles sont les questions que je désire signaler au premier ministre et à la Chambre.

Hon. M. MACKENZIE.—Mon hon. ami, le député de Châteauguay, m'a dit il y a une minute ou deux, qu'il avait l'intention de me poser quelques questions, et j'en ignorais la nature. Il m'a demandé catégoriquement si le directeur-général des Postes avait eu quelque entretien avec moi avant de partir pour l'élection d'Argenteuil, au sujet de ce passage particulier de son discours?

Eh bien! M. l'Orateur, si nous avons parlé sur quelque question concernant la politique de l'administration, je dois dire immédiatement que, dans aucune circonstance, je ne révélerais quoique ce soit de cette conversation. Il arrive, néanmoins, que nous n'avons en aucune conversation au sujet de cette question ou d'une autre concernant l'administration, et que je ne savais pas sur quel sujet mon honorable ami avait l'intention de parler. En effet, je ne savais pas du tout qu'il devait se rendre à Argenteuil. Il allait à Montréal